

Notre histoire

Notre logo au fil du temps



Notre mission

L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) est un organisme à but non lucratif dont le siège social se trouve au Québec. Fondée en 1965, elle a pour mission de :

- Promouvoir la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien et offrir aux intervenants en éducation des adultes de ce milieu, un lieu de regroupement, de recherche et de formation.
- Dégager périodiquement les principaux éléments contextuels et stratégiques de l'éducation des adultes au niveau universitaire.
- Promouvoir l'éducation des adultes (défense, valorisation, diffusion) au sein des établissements membres de l'Association et, auprès des instances gouvernementales, des associations, des organismes et des entreprises.
- Identifier et diffuser des critères de qualité en éducation des adultes en milieu universitaire.
- Assurer les représentations appropriées auprès des diverses instances en vue d'améliorer l'accessibilité à une formation universitaire adaptée aux besoins des adultes.
- Favoriser le perfectionnement de ses membres et celui d'autres intervenants en éducation des adultes par la mise sur pied d'activités de formation.
- Favoriser l'échange d'information sur les programmes et les stratégies d'apprentissage disponibles en assurant le partage avec l'ensemble des fournisseurs de services de formation.
- Identifier les besoins de recherche en éducation des adultes en milieu universitaire et favoriser la diffusion des résultats d'études et de recherches.

Nos origines

Dans les années 1950, l'offre de services éducatifs en éducation des adultes s'amorce dans les universités. Ainsi l'Université de Montréal met sur pied le Service d'extension de l'enseignement en 1952. Progressivement, il y a un changement dans la conception de la mission des universités qui doivent dorénavant s'ouvrir aux adultes et rendre leurs programmes accessibles.

Les années 1960 sont celles de la Révolution tranquille et le système d'éducation fait l'objet d'une attention particulière. En 1964 sont créés le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation. La même année, le rapport du Comité d'étude sur l'éducation des adultes (Rapport Ryan) donne une impulsion à ce secteur : les universités s'ouvrent aux étudiants à temps partiel, majoritairement adultes et les budgets augmentent considérablement.

C'est dans cette effervescence que l'ACDEAULF a vu le jour, mais sous un nom différent : **Association canadienne des directeurs des extensions des universités de langue française**. Cela s'est passé le 3 septembre 1965 au Cercle universitaire de l'Université Laval. Dix personnes étaient présentes : **Roland Brunet, Gilles Cloutier, June Hébert, Jean Houpert** et **Normand Jutras** de l'Université de Montréal, **Dr. Rosario Cousineau** et **Benoît Letendre** de l'Université de Sherbrooke, **Henri Lallier** et **Louissette Marquis** de l'Université Laval et enfin, **Armand Massé** du Collège Sainte-Marie. À l'origine, il s'agissait d'un regroupement préoccupé d'établir de bonnes relations avec tous les membres de la conférence canadienne des collèges et des universités pour la discussion et la mise en place de solutions quant à certains problèmes communs ou particuliers en ce qui a trait à l'éducation des adultes. Voici quelques faits saillants :

- **1er président** : M. Jean Houpert, directeur du Service de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal
- **1er colloque** : « La promotion des adultes : défis nouveaux pour l'Université » : du 1er au 3 février 1967
- **Constitution** : Adoptée par les membres le 7 mars 1968
- **Association incorporée** : 9 septembre 1971
- **Lettres patentes établies** : 9 septembre 1971, dont les anciens objectifs étaient définis comme suit :
 - ✓ Favoriser le développement de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente au sein de nos universités
 - ✓ Se préoccuper des programmes offerts aux adultes dans nos universités afin qu'ils répondent aux besoins de la collectivité
 - ✓ Partager l'expérience acquise
 - ✓ Promouvoir la culture française
 - ✓ Stimuler et encourager le perfectionnement du personnel-cadre de l'éducation des adultes dans les universités de langue française ou bilingues
 - ✓ Accepter et recevoir des dons, donations, legs, subventions et avances d'argent de même que tout autres biens ou sommes, posséder tels biens ou sommes, les faire fructifier ou s'en servir à la réalisation des objectifs susmentionnés

- **Règlements** : 15 juin 1971
- **Statuts** : 8 septembre 1971
- **Autres statuts** : 23 mars 1979; 20 octobre 1987; 17 octobre 2008; 1^{er} septembre 2015

Membership et fonctionnement

Le membership se divise en quatre catégories de membres :

- **Membres institutionnels** : Le titre de membre institutionnel est réservé aux personnes œuvrant en éducation des adultes ou en formation continue nommés par les établissements d'enseignement universitaire canadiens reconnus (agrés) par leur province et de langue française ou ayant une offre de programmes en langue française.
- **Membres associés** : Le titre de membre associé est réservé aux personnes nommées par des organisations en éducation des adultes ou en formation continue autres que les établissements canadiens d'enseignement universitaire de langue française dont la demande d'admission a été soumise au Conseil d'administration et agréée par lui.
- **Membres individuels** : Le titre de membre individuel est réservé aux personnes œuvrant ou ayant œuvré en éducation des adultes ou en formation continue qui ne sont pas nommés membres institutionnels par ceux-ci et dont la demande a été soumise au Conseil d'administration et agréée par lui.
- **Membres émérites** : Le titre de membre émérite est réservé à une personne en raison de ses mérites ou de sa contribution à la Corporation ou à l'éducation des adultes ou à la formation continue et conféré par le Conseil d'administration.

Son conseil d'administration est constitué de personnes élues dont un membre institutionnel pour chaque établissement canadien d'enseignement universitaire de langue française pour en former au moins 60 %, et d'au plus 40 % de membres associés et de membres individuels.

Nos activités et réalisations

L'ACDEAULF se manifeste par des travaux et des colloques relatifs à l'éducation des adultes et à l'éducation permanente ainsi que par des actions communes avec les universités canadiennes francophones. Par la pertinence de ses interventions, l'ACDEAULF est devenue un interlocuteur considéré dans le débat sur l'éducation permanente.

- **Recherches** : L'ACDEAULF a financé et produit des recherches au fil des ans, comme « La reconnaissance des acquis dans les universités québécoises » en 2006.
- **Mémoires** : L'ACDEAULF rédige des mémoires surtout à l'intention du gouvernement du Québec. En voici quelques titres : L'université pour les adultes aussi et pour de bon (1995); L'université actuelle : déjà intégrée à l'éducation tout-au-long-de-la-vie (1998); La place des adultes dans les universités québécoises : un enjeu de société (2013).
- **Interventions politiques** : L'ACDEAULF effectue des interventions politiques afin de défendre, valoriser, diffuser l'éducation des adultes auprès des instances gouvernementales, des associations, des organismes et des entreprises.

- **Représentations** : L'ACDEAULF fait des représentations auprès de diverses instances en vue d'améliorer l'accessibilité des adultes à une formation universitaire adaptée à leurs besoins. Par exemple au Conseil supérieur de l'éducation et à la Commission canadienne de l'UNESCO.
- **Colloques et Journées d'étude** : L'ACDEAULF s'associe à ses institutions membres pour l'organisation de journées d'étude et de colloques. Elle amorce ainsi des discussions et une réflexion sur des sujets d'intérêt, des questions d'actualité, des problématiques. Chaque année, l'ACDEAULF organise une telle rencontre dans différentes villes québécoises ainsi qu'à l'extérieur du Québec. Voici quelques thèmes de Journées d'étude : enseignement à distance; activités hors campus; formation non créditée; formation continue appuyée par les technologies; marketing; collaborations universitaires. De même que quelques sujets de colloques : financement; innovation pédagogique; reconnaissance des acquis; unité d'éducation continue; formation sur mesure dans les organisations; accessibilité.
- **Prix d'Excellence** : Ce prix est décerné depuis en 1995 et comporte trois catégories, soit :
 - ✓ **Établissement** (remis à un établissement d'enseignement universitaire francophone ou bilingue canadien une réalisation particulière ou une contribution déterminante, prenant place sur une longue période, au développement de l'éducation des adultes)
 - ✓ **Entreprise** (remis à une organisation autre qu'un établissement universitaire francophone canadien pour une contribution exceptionnelle au développement de l'éducation des adultes ou pour son engagement envers l'éducation continue)
 - ✓ **Personnalité** (remis à un individu pour sa contribution remarquable à l'éducation des adultes)
- **Bulletin électronique** : Le Bulletin électronique de l'ACDEAULF est publié depuis 2007, transformé récemment en Infolettre. On y trouve les dernières nouvelles de l'ACDEAULF, les enjeux de l'heure en éducation des adultes au Québec, au Canada et ailleurs, les événements, ressources, études, projets innovateurs, etc.

Quelques faits saillants

- **1965** : Fondation de l'ACDEAULF le 3 septembre 1965 au Cercle universitaire de l'Université Laval, à Sainte-Foy (Québec).
- **1979** : L'ACDEAULF procède à une refonte de ses statuts. Elle se caractérise principalement par un élargissement du membership et un affermissement de la structure administrative.
- **1980-1982** : L'ACDEAULF concentre la majorité de ses énergies aux travaux de la Commission Jean (Commission d'étude sur la formation des adultes) : préparation d'un mémoire à la Commission, réactions au rapport préliminaire et au rapport final.
- **1987-1988** : En juin 1987, à la suite du colloque sur l'unité d'éducation continue (UEC), l'ACDEAULF invite d'autres partenaires à participer à la création d'une société afin de promouvoir l'utilisation de cette unité de mesure pour la formation professionnelle. C'est ainsi que le 3 mai 1988, l'ACDEAULF crée la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC), société à but non lucratif (à charte fédérale), afin de regrouper les forces vives qui souhaitent d'une part, offrir aux adultes suivant des formations non créditées une unité de valeur standard et d'autre part, établir un lien de réflexion et de développement en formation continue.

- **1990** : Le Conseil administratif de l'ACDEAULF décide en 1990 de modifier l'orientation des journées d'étude pour en faire des activités de formation continue jumelées à l'assemblée générale.
- **1992** : Un comité de planification a été mis en place afin de proposer des orientations à privilégier pour l'avenir.
- **1994-1995** : Le Conseil administratif institue les Prix de l'ACDEAULF et met sur pied une procédure pour la désignation des récipiendaires de ces prix, de même que pour la nomination des membres émérites.
- **1999** : L'ACDEAULF n'est plus seulement un regroupement de dirigeants en éducation des adultes. Elle accueille dans ses rangs, en plus des membres institutionnels, des membres associés, des membres individuels ainsi que des membres émérites. Elle modifie son nom pour Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF), mais elle reste fidèle à ses orientations.
- **1999-2000** : L'implantation du site Web de l'ACDEAULF est complétée.
- **2001** : L'ACDEAULF présente un mémoire lors de la consultation sur le projet de Politique de formation des adultes du gouvernement du Québec : « Pour un système cohérent de formation continue à l'enseignement supérieur : mémoire de l'ACDEAULF portant sur le projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue ».
- **2003** : L'ACDEAULF vit une période de remise en question due, entre autres, à la transformation de l'organisation de l'éducation des adultes dans les universités.
- **2005** : Le 18 février 2005, l'ACDEAULF tient une Journée de réflexion sur son avenir : mission, rôle, objectifs, mandats et leadership. Il s'agit d'une démarche de repositionnement et de redynamisation au moment où l'ACDEAULF a 40 ans. Un consensus s'est dégagé sur le caractère canadien, francophone et universitaire de l'Association. La réflexion se poursuivra lors du congrès d'orientation 40e anniversaire les 10 et 11 novembre de la même année.
- **2012** : L'ACDEAULF participe à la mobilisation de la communauté de l'éducation des adultes dans les universités en marge du printemps étudiant de 2012 et du Sommet sur l'enseignement supérieur.
- **2013** : L'ACDEAULF soumet deux mémoires au Sommet de l'enseignement supérieur, dont un en collaboration avec l'ICÉA.
- **2013** : L'ACDEAULF reçoit le Prix Fidélité de la SOFEDUC en novembre 2013 pour sa contribution à sa création et à la promotion de la formation continue.